

Le Catalogue Horizon Vacances Jeunesse - Été 2022 est disponible

Une sélection de 106 séjours pour nos jeunes Charentais-Maritimes de 6 à 16 ans !

1/2

UN COUP DE POUCE DU DÉPARTEMENT POUR QUE LES JEUNES CHARENTAIS-MARITIMES PUISSENT TOUS PARTIR EN VACANCES CET ÉTÉ !



Notre Collectivité est très attentive à ce que tous les enfants et adolescents résidant en Charente-Maritime puissent partir en vacances.

Ainsi, le Département de la Charente-Maritime a **sélectionné 106 séjours destinés à nos jeunes de 6 à 16 ans !** Et pour vraiment permettre à tous de partir, il propose également un sérieux coup de pouce sous la forme de **"Bons Vacances"**.

Grâce à ce dispositif ce sont **chaque année près de 1 000 jeunes** qui peuvent ainsi **bénéficier d'une aide** adaptée aux familles et **participer au séjour de leur choix** parmi les 106 proposés.

De la mer à la montagne, de la campagne à la ville, les activités sportives et culturelles de ce catalogue sont riches et variées, et ont été conçues spécialement pour favoriser l'épanouissement de ces enfants, petits et grands.

OOO NOUVEAUTÉS 2022 OOO



Avec 106 séjours, le millésime 2022 de ce catalogue est marqué par une belle augmentation de l'offre de séjours (78 en 2021).

Ce sont 41 nouveaux séjours qui intègrent la sélection 2022.

Facilement repérables grâce au pictogramme suivant



Cette année, un nouvel organisme "VALT" intègre le catalogue. Depuis plus de 35 ans, cette association imagine, élabore, conçoit et réalise des séjours vacances de A à Z. Organisme de formation, VALT forme ses équipes dans le respect du projet éducatif et associatif qui constitue son ADN !

Pour faciliter la démarche, dorénavant la demande de "Bons Vacances" peut se faire en ligne via un téléservice. **Rdv sur bonvacances17.fr**



Accueil > Catalogue de services > Aide aux Vacances Catalogue "Horizon Vacances Jeunesse"

Aide aux Vacances Catalogue "Horizon Vacances Jeunesse"

Grâce au dispositif "bon vacances", les Charentais-Maritimes âgés de 6 à 16 ans dont le quotient familial VACAF (CAF) / MSA est inférieur à 1101, peuvent découvrir de nouveaux environnements et de nouvelles activités en vacances d'été collectives

Bénéficiaires

Les Charentais-Maritimes âgés de 6 à 16 ans dont le quotient familial VACAF (CAF/MSA est inférieur à 1101.

Comment effectuer ma demande de « Bon Vacances »

- Je choisis un séjour dans le catalogue « Horizon Vacances Jeunesse » (catalogue accessible en [cliquant ici](#)), je réserve mon séjour et je règle mon acompte
- Je prépare les pièces justificatives nécessaires : la facture de l'organisme choisi où apparaît le versement de mon acompte et l'attestation de droit aux vacances VACAF (CAF) / MSA (voir « conditions d'attribution »)
- Je complète le formulaire en ligne, je vérifie le récapitulatif et je clique sur « terminer » puis « oui » pour transmettre ma demande.

Protection de vos données à caractère personnel

Le Département collecte et traite des informations vous concernant dans le cadre de ce dispositif. Pour en savoir plus sur la gestion et sur vos droits, [cliquez ici](#)



Le Catalogue Horizon Vacances Jeunesse - Été 2022 est disponible

Une sélection de 106 séjours pour nos jeunes Charentais-Maritimes de 6 à 16 ans !

2/2

Le "Bon Vacances" ... Comment en bénéficier ?

- Les enfants doivent résider en Charente-Maritime et être âgés de 6 à 16 ans.
- Le quotient familial CAF/VACAF * ou MSA** doit être inférieur à 1 101 €.
- Le montant du Bon Vacances dépend du quotient familial et attribué par enfant selon le barème ci-dessous :



Quotient CAF/VACAF * ou MSA **		Montant du « Bon Vacances »
QF1	0 à 450 €	55 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF2	451 à 760 €	40 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF3	761 à 1 100 €	25 % du plein tarif (ou réduit aide MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)

* Quotient CAF/VACAF, reçu en début d'année par mail ou SMS.

** Quotient MSA, reçu en début d'année par courrier.

Le "Bon Vacances" ... Comment ça marche ?

Le montant du Bon Vacances attribué par le Département est versé directement aux organisateurs des séjours à la fin du séjour.

- Un minimum de 2,50 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.
- Le prix de séjour pris en compte pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 750 € pour les 6/12 ans et à 800 € pour les 13/16 ans.
- Les aides sont attribuées pour un nombre de 5 jours minimum et 17 jours maximum par année et pour les séjours organisés en été inscrits dans le catalogue.

Les Démarches à effectuer

- Inscrire l'enfant auprès de l'organisme
- Compléter la demande de « Bon Vacances » via le formulaire en ligne en se rendant directement sur le téléservice : bonvacances17.fr
Le service est également accessible depuis charente-maritime.fr, en bas de page du site, rubrique Nos autres sites > Vos services en ligne > Catalogue de services.
- Faire une demande pour chaque enfant
- + d'infos au 05 46 31 72 36 et bons.vacances@charente-maritime.fr

OOO CHIFFRES CLÉS OOO

130 000€	Somme votée par l'Assemblée Départementale en faveur de ce dispositif / Budget 2022.
681	Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un Bon Vacances en 2021 (415/2020 – 944/2019).
+ 90 000€	Montant engagé pour les Bons Vacances 2021.
+ 132€	Coût moyen du Bon Vacances en 2021.

[Feuilletez le catalogue en ligne sur charente-maritime.fr / rubrique jeunesse](http://charente-maritime.fr/rubrique-jeunesse)